

## En tant que bénévole, vous avez les responsabilités suivantes :

- De faire preuve de loyauté envers Enfant-Retour Québec;
- De promouvoir une image positive et professionnelle en maintenant la dignité et l'intégrité d'Enfant-Retour Québec avec le public;
- D'être sincère en offrant vos services et de croire en la valeur ce que vous faites;
- De comprendre les exigences et les besoins liés à vos tâches et de les acquitter du mieux que vous le pouvez;
- D'être fiable, d'honorer votre engagement de travailler au moment prévu et de communiquer immédiatement avec la coordonnatrice des bénévoles si vous ne pouvez pas vous présenter;
- De témoigner à tous le même respect en traitant les gens de façon égale, avec courtoisie et considération, puisque tous vos actes ont une incidence sur la réputation d'Enfant-Retour Québec;
- De demeurer informé et d'être prêt à apprendre et à participer à des programmes de formation de même qu'à tout autre réunion pertinente;
- De comprendre les fonctions du personnel salarié, de maintenir des relations de travail harmonieuses avec eux et de ne pas outrepasser votre rôle de bénévole;
- D'être flexible, de faire preuve d'ouverture d'esprit, de ne pas juger et de respecter l'opinion des autres bénévoles et des membres de l'organisation;
- De poser des questions lorsque vous ne comprenez pas; d'être honnête, amical et prêt à écouter;
- De partager vos idées et vos connaissances, de faire des suggestions sur la façon dont vos tâches pourraient être mieux accomplies;
- D'accepter les commentaires honnêtes sur votre performance (même un commentaire négatif peut être utile lorsqu'il est pris comme une chance de s'améliorer);
- De vous faire une place au sein de l'organisation en établissant un esprit d'équipe, en partageant vos aptitudes personnelles, en faisant preuve de coopération et en travaillant collectivement comme membre de l'équipe.